

1. Record Nr.	UNINA990006668020403321
Autore	Chastenet, Jacques
Titolo	La vie quotidienne en Angleterre au début du règne de Victoria. 1837-1851 / Jacques Chastenet
Pubbl/distr/stampa	Paris : Hachette, 1961
Descrizione fisica	299 p. ; 22 cm
Locazione	FSPBC
Collocazione	XI A 910
Lingua di pubblicazione	Italiano
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
2. Record Nr.	UNISA990000310290203316
Autore	HIGGINBOTTOM, Gary N.
Titolo	Performance evaluation of communication networks / Gary N. Higginbotto
Pubbl/distr/stampa	Boston : Artech house, c1998
ISBN	0-89006-870-4
Descrizione fisica	XII, 366 p. : ill. ; 20 cm
Collana	Artech house telecommunications library
Disciplina	621.398
Collocazione	621.398 HIG
Lingua di pubblicazione	Inglese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia

3. Record Nr.	UNINA9910131862303321
Autore	Véronique Champeil-Desplats Danièle Lochak (dir.)
Titolo	À la Recherche de L'effectivité des Droits de L'homme
Pubbl/distr/stampa	Presses universitaires de Paris Nanterre, 2008 [Place of publication not identified], : Publidix, 2008
ISBN	2-8218-2670-2 2-8218-1782-7
Descrizione fisica	1 online resource (266 p.)
<hr/>	
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Note generali	Bibliographic Level Mode of Issuance: Monograph
Sommario/riassunto	<p>Le champ des droits de l'homme est certainement l'un de ceux où l'écart entre l'existence de la norme et la réalité de son application est le plus grand, et dont les effets sont au quotidien les plus ressentis. On comprend alors que la question de l'effectivité soit au cœur des réflexions sur les droits de l'homme. Cette question comporte indéniablement une dimension théorique : comment distinguer les notions d'effectivité, d'efficacité ou de validité de la norme ? Comment penser le passage du devoir être : la formulation du droit - à l'être : la jouissance du droit par les individus ? Par quels mécanismes, juridiques ou autres, assurer l'effectivité du droit ? On pressent néanmoins que la résolution de ces questions ne peut faire l'économie d'une mise à l'épreuve pratique. Les études de cas montrent ainsi que l'effectivité n'est pas gage d'efficacité et qu'inversement la recherche de l'efficacité d'un système juridictionnel ne garantit pas le respect des droits individuels. De même, les préoccupations d'efficacité peuvent entraver aussi bien l'effectivité des droits que l'efficacité des politiques législatives. Les mêmes constats en demi-teinte caractérisent l'analyse des mécanismes destinés à assurer l'effectivité des droits de l'homme. Aucun dispositif juridique - pas même le juge pourtant considéré comme le garant par excellence des droits et libertés -, aucun levier économique ou aucune politique publique n'offre de solution</p>

imparable. C'est alors vers leurs articulations, elles-mêmes problématiques parce qu'oscillant entre complémentarité et concurrence, que la réflexion mérite d'être portée. Sur ce point comme sur d'autres, les droits de l'homme apparaissent comme un laboratoire d'analyse particulièrement fécond pour les sciences juridiques et sociales.
